



Support

Doc. N° : SCLU017

Version : B

Date : 08/12/2021

CLuD TRANSVERSAL
Guide douleur de l'interne

Information du patient sur la prise en charge de la douleur

Page : 1 / 1

Référence à la procédure :

Rédacteur(s)	Valideur(s)
✓ Dr François JEDRYKA - PH CETD ✓ Laure SEGURA - IDE Coordinatrice du CLuD	✓ Pr Eric VIEL - chef de service CETD et Président du CLuD

Tout patient hospitalisé est en droit d'avoir une information sur la prise en charge de la douleur.

Cette information doit être idéalement faite avant la survenue de cette douleur et peut avoir lieu avant l'hospitalisation.

Le patient doit être informé des points suivants :

1. Nécessité de SIGNALER toutes douleurs dès leur apparition

2. Modalités d'évaluation de l'intensité douloureuse

Les échelles validées par l'établissement de santé (EVA, EN) seront expliquées dès l'hospitalisation (voire au cours d'une consultation préalable d'anesthésie)

L'échelle la mieux comprise par le patient sera choisie et conservée pendant toute son hospitalisation comme outil d'évaluation de l'intensité de sa douleur.

Si le patient est non communicant les échelles d'évaluation adaptées seront utilisées, l'information sera donnée aux familles, qui pourront si besoin être sollicitées pour participer à l'évaluation de la douleur.

3. Modalités de prise en charge de ses douleurs

- Type de traitement antalgique (opioïdes, antidépresseurs, antiépileptiques, anesthésiques locaux)
- Voie d'administration (IV, PCA, transdermique, sub linguale)
- Effets secondaires (nausées, vomissements, constipation, somnolence, ...) qu'ils doivent signaler aux soignants dès leur apparition
- Des traitements non médicamenteux éventuels.

4. Importance de l'observance du traitement antalgique

5. Des objectifs thérapeutiques et de leurs critères d'évaluation